

SOYONS EXCELLENTS : PRÉPARONS NOUS !

De quoi s'agit il ?

- Nature des travaux :
- Lieu des travaux :
- Ces travaux par points chauds sont indispensables et il n'y a pas d'autre technique possible : ✓ ✗
- Les travaux sont effectués en priorité à l'extérieur ou dans une zone prévue à cet effet : ✓ ✗

Quels sont les risques ?

• Rayonnement ?

Inflammation de matières inflammables non protégées, situées à proximité de la source de chaleur.

- Sur quoi ?

• Projection ?

Etincelles ou flammèches de plus de 2 000 °C qui peuvent être projetées à plusieurs mètres de distance.

- Sur quoi ?

- Emmenées par quoi ? (ventilation, aspiration, ...)

• Conduction thermique ?

Transmission de chaleur par un élément conducteur (canalisation, échelle, câble, etc.).

- Vers quoi ?

• Transfert des gaz chauds ?

Accumulation de gaz chauds imbrûlés par mouvement ascendant (convection).

- Vers quoi ?

Comment diminuer ces risques ?

- Le matériel et les outils sont en bon état, les enrouleurs électriques sont déroulés : ✓ ✗
- J'ai éloigné tout combustible de la zone de travaux (solide, liquide, gaz) : ✓ ✗
- J'ai protégé par un écran incombustible ce qui ne pouvait être éloigné : ✓ ✗
- Si la Détection et/ou l'extinction Automatique Incendie sont coupées, je sais quelles mesures palliatives sont prévues : ✓ ✗
- Je suis sûr que les travaux seront terminés 2h avant le départ des personnels sur zone : ✓ ✗
- Une personne a été désignée pour surveiller les travaux (surveillance maintenue également pendant les pauses) : ✓ ✗

En cas de problème, que fait-on ?

- Je sais qui alerter et comment, à la voix, au téléphone ou par déclencheur manuel d'alarme : ✓ ✗
 - numéro de la personne
- Je sais avec quel matériel intervenir : ✓ ✗
 - Quels extincteurs ?
 - Quels robinets d'incendie armés (RIA) ?

A la fin des travaux restons attentifs !

- Une surveillance continue est prévue pendant 2 heures après la fin des travaux :
Par qui ?
- Le donneur d'ordre ou son représentant se rend sur place pour constater le bon achèvement des travaux et, si besoin, la bonne remise en service des installations de détection et extinction automatiques ? ✓ ✗



NOMBRE DE RÉPONSES POSITIVES

> de 11 à 12 : vos risques semblent maîtrisés, restez vigilants !

> de 8 à 10 : vous manquez de préparation, il faut renforcer vos procédures !

> moins de 8 : STOP ! Vous courez un danger réel, interdisez ces travaux dans les conditions actuelles !

DATE, HEURE, SIGNATURE AVANT TRAVAUX (*valant autorisation de travaux*)

Donneur d'ordre	Éxécutant	Surveillant

DATE, HEURE, SIGNATURE APRÈS TRAVAUX (*valant validation de bon achèvement des travaux*)

Donneur d'ordre	Éxécutant	Surveillant



ATTENTION DANGER

PERMIS DE FEU EN COURS

**Soudage à l'arc - Soudage au chalumeau – Coupage
– Oxycoupage – Meulage - Chalumage d'étanchéité ...**